

# Holstein Québec

Au service des éleveurs Holstein

## RÉSOLUTION NO 4 — DÉLAI ENTRE LES VISITES DE CLASSIFICATION ET/OU D'ÉVALUATION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL POUR LA CERTIFICATION PRO-ACTION

Présentée par le Club Holstein Bas-Saint-Laurent

- Considérant que les éleveurs qui adhèrent au système de classification ont à cœur le développement de la génétique de leur troupeau et de la race Holstein;
- Considérant que Holstein Canada fait la promotion de la classification et de ses bénéfices pour les éleveurs et que l'association n'est pas en mesure d'offrir le service à un intervalle raisonnable pour que les éleveurs puissent bénéficier de ses avantages (choix de taureau, valeur à la vente, etc...);
- Considérant que l'industrie a besoin des données de classification pour le système d'évaluation des taureaux, ainsi que des programmes de choix de taureaux à la ferme;
- Considérant que tous les éleveurs du Québec, peu importe la région où ils habitent, ont droit à une visite de classification dans un délai raisonnable, c'est-à-dire environ aux quatre mois, comme le site internet de l'association le mentionne;
- Considérant que l'évaluation du bien-être des animaux est un service rendu par les classificateurs et que ces données sont essentielles pour l'accréditation du programme Pro-Action;
- Considérant la situation vécue en 2020-2021 dans le Club Holstein Bas-Saint-Laurent où sept à huit mois se sont écoulés entre deux visites de classification et que plusieurs des animaux classifiés n'étaient pas à leur plein potentiel.

Il est proposé par Marie-Pierre Pelletier et secondé par Jessy Charron de demander à Holstein Québec de faire la représentation nécessaire auprès de Holstein Canada afin de trouver rapidement des solutions pour réduire les délais entre les visites pour les membres qui adhèrent au service de mi-ronde de classification au Québec, ainsi que pour les évaluations du bien-être animal pour la certification du programme Pro-Action. En d'autres termes, de tenir ses engagements et de respecter un délai maximal d'environ quatre mois entre les rondes et mi-rondes de classification, ainsi que les délais du programme Pro-Action, afin que les éleveurs puissent avoir les résultats de leur évaluation du bien-être de leur troupeau lors de leur accréditation.

### **Suivis :**

Février 2022 : Acceptée à l'AGA de Holstein Québec.

Avril 2022 : Acceptée à l'AGA de Holstein Canada.

Juillet 2022 : L'équipe de classificateur est maintenant complète pour le Québec, le tout devrait se régulariser dans les prochains mois. L'intervalle de classification a continué à se resserrer en raison de l'augmentation du personnel sur le terrain.